PRÉVOYANCE

PROTECT'ALÉA

Assurance individuelle accident

VOTRE PROTECTION EN CAS D'ACCIDENT !

4€64*/mois

Pour une adhésion, seul à Protect'Aléa Actifs 50

* Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2024

CCMO MUTUELLE

Une protection solide en cas d'accident

PERSONNE N'EST À L'ABRI D'UN ACCIDENT

En cas d'hospitalisation ou de décès consécutifs à un accident, vous et vos proches devez faire face à des dépenses immédiates.

Avec **PROTECT'ALÉA**, optez pour une **protection complète et accessible** pour faire face à l'imprévu !

> Décès accidentel
Un capital est versé au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

> Invalidité accidentelle
En cas de perte totale et irréversible d'autonomie, c'est vous qui percevez le capital de 20 000 €.

> Hospitalisation suite à un accident
Des indemnités journalières vous sont versées et peuvent être majorées en cas d'admission en soins intensifs.

LES + DE PROTECT'**ALÉA**

- Une adhésion simple **sans formalité médicale, ni délai d'attente**
- **2 formules au choix,** adaptées à votre âge et à votre situation familiale
- Pour chaque formule, **2 niveaux de garanties adaptés à vos besoins**
- Des garanties valables **24h/24 dans le monde entier***
- Le **libre choix de vos bénéficiaires**
- La liberté d'**utiliser la somme versée comme vous le souhaitez**
- **-20%** pour toute souscription **en couple.**

* Se référer à la notice d'information Protect' Aléa

PROTECT'ALÉA Actifs

	PROTECT'ALÉA **Actifs 50**		PROTECT'ALÉA **Actifs 75**	
	Adulte	Option enfants[1]	Adulte	Option enfants[1]
GARANTIES				
Indemnités en cas d'hospitalisation (180 jours maximum)	50€ / jour	20€ / jour	75€ / jour	30€ / jour
Indemnités en cas d'hospitalisation en soins intensifs[2] (30 jours maximum)	75€ / jour	30€ / jour	112,5€ / jour	45€ / jour
Capital en cas de PTIA accidentel	20000 €	-	20000 €	-
Capital en cas de décès accidentel	20000 €	3000 €	20000 €	3000 €
COTISATION MENSUELLE [3]				
Solo	4,64 €	+ 2,89 €	6,70 €	+ 4,13 €
Couple (remise de 20% incluse)	7,41 €		10,73 €	

Garantie assurée jusqu'à vos 70 ans.
(1) **L'option enfant** ne peut pas être souscrite seule, elle doit être associée à la garantie Protect' Aléa des parents. Enfant à charge jusqu'au 18ème anniversaire.

PROTECT'ALÉA Seniors

	PROTECT'ALÉA **Seniors 50**	PROTECT'ALÉA **Seniors 75**
GARANTIES		
Indemnités en cas d'hospitalisation (90 jours maximum)	50€ / jour	75€ / jour
Indemnités en cas d'hospitalisation en soins intensifs[2] (30 jours maximum)	75€ / jour	112,5€ / jour
Capital en cas de décès accidentel	15000 €	15000 €
COTISATION MENSUELLE [3]		
Solo	12,39 €	17,57 €
Couple (remise de 20% incluse)	19,84 €	28,13 €

Garantie assurée jusqu'à vos 85 ans.
(2) Non cumulables avec les indemnités journalières versées en cas d'hospitalisation en unités de soins non intensifs.
(3) Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2024.

NOUS CONTACTER

> PAR TÉLÉPHONE

03 44 06 90 00

OU SUR

www.ccmo.fr

AMIENS :
224 rue Jules Barni
03 22 66 40 70

BEAUVAIS :
- 17 place Jeanne Hachette
  03 44 06 27 60
- 8 avenue du Beauvaisis
  PAE du Haut-Villé
  03 44 06 90 00

COMPIÈGNE :
21 rue Saint Nicolas
03 44 36 49 40

CREIL :
20 rue de la République
03 44 28 84 00

Document non contractuel - Ref : A18043-2 - Décembre 2023 - GRAPHIPROD

CCMO MUTUELLE

MUTUALITÉ FRANÇAISE

CCMO Mutuelle : 6, avenue du Beauvaisis - PAE du Haut-Villé - CS 50993 - 60014 Beauvais Cedex
Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité n°780 508 073
et soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Pl. de Budapest, 75009 Paris.